



Probleme de stationnement dans une residence.

Par **choupinou**, le **29/04/2010** à **02:04**

Bonjour, je suis locataire dans une residence fermée, le stationnement est interdit, mais les propriétaires s'octroient le droit de se garer où et quand ils veulent.
Ils se garent sous mes fenetres, et cela peut se produire à 03h00 du matin, pour eux, c'est normal, je suis qu'un simple locataire, ils sont propriétaires!!!!!!
Comment puis je me défendre ????